



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2495
27 mai 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Raffinerie, routiers, dockers, cheminots...

**Tous
ensemble
contre la loi
El Khomri!**

Autriche

**La démagogie
d'extrême droite**

page 8

Grèce

**Banquiers
affameurs**

page 10

Israël

**Valls soutient
Netanyahou**

page 9

Une épreuve de force qui va au-delà de la loi El Khomri

Malgré le recours à l'article 49-3, le gouvernement n'en a pas fini avec la contestation contre la loi El Khomri. Aux grèves et aux manifestations qui rassemblent toujours plusieurs centaines de milliers de personnes, se sont ajoutées différentes actions, en particulier dans les raffineries. Cela va des grèves qui conduisent à l'arrêt total de certaines raffineries au blocage des zones industrielles et des dépôts de pétrole.

Les routiers, en pointe dans ces blocages, ont d'ailleurs remporté une petite victoire sur le gouvernement puisqu'ils ont obtenu l'assurance que la loi El Khomri n'entraînerait pas une baisse de la rémunération de leurs heures supplémentaires.

Hollande et Valls multiplient peut-être les coups de menton, mais cette concession montre qu'ils peuvent reculer face à la mobilisation, car ils la craignent.

Ils savent que l'opposition à leur politique est massive et dépasse de loin les rangs de ceux qui agissent. Alors, tant qu'il y aura de nouvelles actions et l'entrée dans le mouvement de nouveaux secteurs, avec du monde en grève et dans la rue, rien ne sera joué.

À la SNCF, les cheminots se sont lancés depuis mercredi 18 mai dans un mouvement de grève contre un accord d'entreprise qui augmentera l'amplitude des journées de travail, supprimera des temps de repos et des jours de congé. Parallèlement à la loi El Khomri et dans le même esprit, le gouvernement a en effet pris un décret pour déréglementer l'organisation du travail dans le ferroviaire. Comme tous les salariés, les cheminots subissent désormais le chantage à la concurrence et à la compétitivité.

C'est tous azimuts que le gouvernement et le patronat attaquent. «*Non à l'allongement du temps de travail*», «*non aux accords d'entreprise qui sacrifient les conditions de travail!*», disent tous ceux qui se battent, et ils ont raison.

La mobilisation s'est cristallisée contre la loi El Khomri, avec l'objectif concret du retrait de cette énième attaque antiouvrière. Mais cette loi ne représente qu'une étape de plus dans l'offensive générale du patronat contre les droits des travailleurs. C'est pourquoi la contestation exprime un mécontentement bien plus large.

Derrière l'épreuve de force entre les opposants à la loi El Khomri et le gouvernement, il y a l'épreuve de force entre les travailleurs et le patronat. Il y a la lutte de classe.

Mais, désormais, une fraction des travailleurs ne veut plus subir les coups patronaux et a décidé de riposter et de se défendre.

Des travailleurs dénoncent, s'opposent aux attaques, ils s'organisent et se rassemblent pour défendre leurs intérêts. C'est, d'ores et déjà, un des acquis importants de ce mouvement. Et cela change l'état d'esprit de bien des travailleurs, au-delà de ceux qui se mobilisent.

Il apparaît désormais évident que le monde ouvrier doit se battre tout autant sous un gouvernement de gauche que sous un gouvernement de droite. Car, loin de protéger les travailleurs, le gouvernement socialiste travaille pour le patronat. Et, même quand le PS camoufle sa politique antiouvrière en parlant de justice sociale ou de dialogue social, il est l'un de ses serviteurs les plus zélés et les plus résolus.

Il est clair qu'en matière de politique antiouvrière le gouvernement de gauche n'a rien à envier à la droite. Avec son coup de force pour faire passer la loi El Khomri et le recours au 49-3, on voit qu'Hollande et Valls valent aussi Sarkozy et Fillon en matière d'arrogance et d'autoritarisme.

Le grand patronat ne s'arrêtera pas, que la loi El Khomri passe ou pas. Il profitera du chômage, de la précarité, des divisions qu'il attise dans le monde du travail et qui lui donnent une position de force, pour faire reculer les travailleurs. Si les travailleurs le laissent faire, il ira toujours plus loin dans l'intensification de l'exploitation.

Alors, tous ceux qui continuent de se battre pour faire valoir les intérêts des travailleurs ont raison. La durée même de la mobilisation, près de trois mois, montre leur détermination. Elle montre des travailleurs décidés à ne plus se taire et à se défendre collectivement, par eux-mêmes.

Leur lutte est juste, et ils peuvent être fiers d'exprimer la colère du monde du travail. Ils peuvent être fiers de renforcer la conscience du monde ouvrier et de montrer la seule voie pour inverser le rapport de force avec le patronat et améliorer le sort des classes populaires.

Au sommaire

| LOI TRAVAIL | | VERTS : DIVERGENCES sur l'accès à la soupe | |
|--|---|---|----|
| Les coups de menton de Valls | 3 | Lycées d'Île-de-France contre les suppressions de personnel | 12 |
| Le Sénat veut faire pire | 3 | Surveillants des collèges de Seine-Saint-Denis en lutte | 12 |
| Routiers : recul du gouvernement | 3 | Grève au collège Félix-Landreau d'Angers | 12 |
| Nantes, Saint-Nazaire dans la rue | 4 | Recherche publique : austérité programmée | 16 |
| Rennes : demain on continue | 4 | Groupements hospitaliers de territoire | 16 |
| Le Havre : une semaine de luttes | 4 | Police : histoire d'amour avec l'extrême droite | 16 |
| Un 19 mai combatif à Tours et à Clermont-Ferrand | 5 | Élection de Strasbourg : abstention record | 16 |
| Raffinerie Total-Feyzin en grève | 5 | DANS LE MONDE | |
| Dunkerque : CRS contre le blocage des dépôts | 5 | Autriche : succès de la démagogie d'extrême droite | 8 |
| Valenciennes : dépôt de carburants bloqué | 5 | Pologne : entre nationalistes et pro-européens | 8 |
| Haribo Marseille et Uzès | 5 | Israël : Netanyahu, l'impasse d'une politique | 9 |
| SNCF : la mobilisation continue | 6 | Valls en visite d'autopromotion | 9 |
| SNCF Nantes : développer le mouvement | 6 | Belgique : 60 000 manifestants contre la flexibilité | 10 |
| RATP : préparation à la grève | 6 | Grèce : les affameurs | 10 |
| LEUR SOCIÉTÉ | | États-Unis : un acquittement scandaleux | 10 |
| Programme de Juppé : El Khomri sans fioritures | 7 | | |
| Macron : serviteur du patronat | 7 | | |
| Montebourg : circulez, il n'y a rien à voir | 7 | | |

| ENTREPRISES | |
|--|----|
| Ille-et-Vilaine : facteurs en grève | 13 |
| Paris : collecteurs de courrier en grève | 13 |
| Sevelnord - Valenciennes : restrictions pour plus de profits | 13 |
| Française de mécanique Douvin : débrayages | 13 |
| Culture O - Centre : non aux licenciements! | 13 |
| PSA : caisses pleines et attaques continues | 14 |
| Continental - Clairoux : en justice contre les travailleurs | 14 |
| Continental - Sarreguemines : menaces de rétorsion en cas de grève | 14 |
| Leclerc - Conflans-Sainte-Honorine : les employés ne se laissent pas faire | 15 |
| CPAM - Douai : le secteur public licencie | 15 |
| AXA : les PDG changent, l'exploitation continue | 15 |
| IL Y A 90 ANS | |
| Mai 1926 : la grève générale des ouvriers britanniques | 11 |
| Léon Trotsky : à propos de la grève générale | 11 |

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

LOI TRAVAIL

Face au mouvement : les coups de menton de Valls

Face à la mobilisation contre la loi El Khomri qui continue, face aux grèves touchant les transports routiers et les raffineries de pétrole, le gouvernement et sa majorité bombent le torse.

Dans la voie tracée par Hollande présentant sur France Culture les luttes des travailleurs des dépôts de carburants et des raffineries comme une « stratégie portée par une minorité », Valls en Israël a pris le relais, justifiant les interventions policières contre les grévistes, affirmant après celle, brutale et massive, à Fos-sur-Mer que « d'autres sites seront

Routiers : un recul du gouvernement

À partir du lundi 16 mai, les routiers ont été appelés à la grève et à des barrages filtrants sur l'ensemble du territoire par les fédérations CGT, FO et SUD. Avec succès, puisque le gouvernement, dès vendredi 20 mai, a annoncé que la disposition de la loi travail permettant de réduire le paiement des heures supplémentaires de 25 à 10% ne s'appliquerait pas aux salariés de la route.

D'après le secrétaire général de la CGT des transports, la baisse du taux des heures supplémentaires aurait représenté, pour un chauffeur faisant 200 heures par mois, 1 300 euros en moins sur la paie annuelle. Pour tenter de mettre fin à la mobilisation, le gouvernement a donc promis que les heures supplémentaires des routiers continueront d'être rémunérées à 25%.

Ce recul a été accueilli comme une très bonne nouvelle, mais il n'est que partiel. Depuis le début de la mobilisation contre la loi travail, le gouvernement est coutumier de ce genre de procédé : en revenant sur les mesures concernant les apprentis, en promettant d'augmenter les bourses et de taxer les CDD, il avait tenté d'obtenir le ralliement des organisations étudiantes. Mais l'opération avait en grande partie échoué puisque la principale organisation,

l'Unef, s'était refusée à quitter le front des opposants à la loi El Khomri.

En accordant partiellement satisfaction aux seuls routiers, le gouvernement ne semble pas être parvenu à diviser le mouvement, puisque les organisations syndicales des routiers ont d'ores et déjà appelé à poursuivre la mobilisation, l'essentiel de la loi demeurant. Les salariés conscients savent qu'un tel recul du gouvernement risque de n'être que provisoire. Rien ne garantit que le gouvernement tiendra sa promesse. Et surtout il est certain que le patronat du secteur des transports exigera tôt ou tard du gouvernement qu'il revienne sur ces dispositions.

Alors, cette petite victoire doit conforter les travailleurs pour poursuivre la lutte. Ce que craint le gouvernement est l'extension du mouvement. Il est temps de lui donner raison!

Aline Urbain

libérés ». Prenant pour cible la CGT, il a fait mine de s'apitoyer sur le sort des automobilistes, « pris en otage », dit-il.

Ces prises de position n'ont rien à envier à la posture intransigeante de gardien de l'ordre qu'essaie désormais d'incarner Sarkozy, depuis que le mouvement contre la loi El Khomri perdure. Avec son attitude de maître d'école sifflant la fin de la récré, le « Ça suffit » de Valls paraît aussi dérisoire que les déclarations du ministre des Transports niant, sur le plateau de BFM, les problèmes d'approvisionnement des stations d'essence, tout en décidant des mesures d'exception permettant des livraisons par camion-citerne le dimanche et autorisant à dépasser les plafonds d'heures supplémentaires imposées aux camionneurs.

En attaquant les travailleurs qui se battent, c'est l'ensemble de la contestation que le gouvernement cherche à discréditer auprès de ce que l'on appelle l'opinion. Par là même, il démontre que c'est bien la réaction ouvrière qu'il craint, son extension à de nouveaux secteurs et sa généralisation. La mobilisation reste encore limitée,



mais elle exprime un rejet bien plus large de la politique propatronale que le gouvernement mène tambour battant.

Valls ose prétendre que « continuer des actions qui visent à faire retirer le texte, ça n'est pas démocratique ». Parlons-en de cette démocratie dont Valls et la majorité des députés socialistes se gargarisent ! Est-il vraiment démocratique de recourir au 49-3 en court-circuitant les députés, comme l'a fait le gouvernement ? Est-ce vraiment la démocratie quand 577 députés peuvent faire des lois qui vont à l'encontre des intérêts et de la volonté de la majorité du monde du travail ? Ils se prétendent mandatés par

le peuple, mais le peuple dont ils parlent n'a pas élu les députés du PS pour qu'ils votent la démolition des protections des travailleurs qui subsistent encore !

Les travailleurs ne sont pas encore tous dans la lutte. Mais ceux qui le sont incarnent les aspirations et les intérêts du monde du travail dans son ensemble. Sans les travailleurs, rien ne fonctionne, comme on peut le vérifier. Et ils n'ont pas attendu que les Valls, Hollande et autres Sarkozy et Juppé les autorisent à dire ce qu'ils veulent. Le camp des travailleurs est en train de se donner les moyens de se faire entendre.

Gilles Boti

Le Sénat veut faire pire

Après son adoption par l'Assemblée grâce au 49-3, la loi travail arrive devant le Sénat. Elle sera examinée en commission à partir du 1^{er} juin et en séance à partir du 13. La droite est majoritaire au Sénat, mais elle n'a que sympathie pour cette loi concoctée par El Khomri, Valls, Macron et Hollande, du moins à en croire les déclarations de son président, Gérard Larcher, au Parisien.

Pourtant, Larcher critique la loi telle qu'elle est rédigée aujourd'hui. On est de droite, que diable ! Selon lui, « il n'y a plus rien dans le texte », après les modifications de détail qui lui ont été apportées. En revanche, la version originale est à son goût : « La première version nous allait très bien. Elle allait dans le bon sens, même si elle n'était pas parfaite. J'aurais pu la proposer quand j'étais ministre

du Travail », déclare-t-il, se proposant de rétablir le texte de départ, en se contentant de le « muscler » sur les 35 heures et l'apprentissage.

El Khomri, et avec elle le gouvernement Valls, s'accommoderait sans doute volontiers d'une telle « amélioration » de leur texte à la sauce patronale. Pour les travailleurs, celui-ci ne mérite qu'une chose : la poubelle.

Vincent Gelas

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière Marseille

Dimanche 19 juin à partir de 11 heures
Parc des loisirs de Valabre - Gardanne
à 16 heures : meeting avec Nathalie Arthaud, porte-parole nationale

Cercle Léon-Trotsky

Face aux ravages de la mondialisation capitaliste, l'impasse du souverainisme

Vendredi 10 juin à 20h30

Aubervilliers - Docks de Paris Eurosite

Avenue des Magasins-Généralistes, bâtiment 282

Métro Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Nantes – Saint-Nazaire : dans la rue malgré l'interdiction de manifester

Bravant l'interdiction du préfet de manifester en ville, sous prétexte que la manifestation n'était pas appelée par l'intersyndicale, près d'un millier de personnes ont quand même tenu à descendre dans la rue jeudi après-midi 19 mai à Nantes, pour exprimer leur opposition à la loi patronale El Khomri.

Le matin même, l'intersyndicale départementale CGT, FO, Solidaires et FSU appelait à une manifestation à Saint-Nazaire, manifestation qui a réuni 6000 personnes venues de tout le département, avec notamment quatre cars de Nantes. Cela faisait longtemps qu'un tel cortège ne s'était pas vu dans les rues de la ville. Il a été suivi de prises de parole sur le terre-plein des chantiers navals STX.

À Nantes, dès midi, le centre-ville était quadrillé par les forces de l'ordre et la place du Bouffay filtrée par des contrôles. Cela n'a pas empêché les manifestants de se regrouper petit à petit, aux cris de «*État d'urgence, état policier, on ne nous enlèvera pas le droit de manifester!*» Il y avait là des jeunes, des syndicalistes, des militants de gauche et d'extrême gauche, et aussi un groupe de cheminots en

grève qui tenaient à participer à cette manifestation même interdite.

Un cortège de 800 à 1000 manifestants, scandant des slogans hostiles à la loi El Khomri et au gouvernement, a arpenté les rues de la ville pendant deux heures, malgré la pluie de lacrymogènes. Il y avait de la colère et pas besoin de sonner pour faire entendre les slogans comme : «*Ni chair à patron, ni chair à matraque, c'est tous ensemble qu'on contre-attaque!*»

Six cents policiers avaient été réquisitionnés, ainsi qu'un hélicoptère, pour contrer la manifestation et, à cette tâche, ils se sont montrés particulièrement zélés. Très rapidement, alors qu'il n'y avait aucune casse, ils ont tenté de disperser les manifestants à coup de grenades lacrymogènes irritantes et suffocantes. À tel point que



La manifestation du 19 mai à Saint-Nazaire.

certaines rues étaient littéralement noyées sous les gaz qui pénétraient partout, dans les voitures coincées dans les embouteillages, les magasins, les parkings souterrains, et même dans une cour d'école où les enfants étaient en récréation.

Les policiers encerclaient les manifestants par petits groupes et les arrêtaient sur le simple fait

d'avoir manifesté. Il y a eu près de 80 interpellations et 56 gardes à vue. À tel point que les services de police ont été débordés. Désormais, 26 Nantais ou habitants du département sont interdits de circulation et de manifestation les jours de rassemblement, jusqu'à la fin de l'état d'urgence.

Si Valls croyait assommer la contestation avec

son 49-3 et ses interdictions, c'est raté. D'autant que la grève a été votée à Donges (au dépôt de carburants et à la raffinerie) et que le port de Nantes-Saint-Nazaire est aussi en grève. Mardi 24, la zone industrielle de Penhoët (STX, Aerolia, Sides, Man Diesel...) était appelée à la grève, avant la manifestation du jeudi 26 mai.

Correspondant LO

Rennes : demain, on continue

La mobilisation contre la loi travail continue à marquer fortement la vie sociale à Rennes. Les blocages organisés par les routiers ont donné un tour nouveau au mouvement.

La CGT et FO ont décidé d'orienter les rassemblements vers le soutien aux camionneurs et le «*blocage de l'économie*». Cela signifiait, pour eux, proposer de se retrouver sur les zones industrielles.

Ils ont, dès le mardi 17 mai, décidé d'annuler le rendez-vous du centre-ville prévu le jeudi 19, pour se retrouver au bord de la rocade du côté du stade.

Bien que fortement relayée par la presse, cette décision n'a pas empêché le rassemblement du centre-ville. Les manifestants étaient nombreux à contester ce choix des deux principaux syndicats engagés dans la lutte contre le projet de loi. Certains considéraient même qu'il s'agissait, sous prétexte de radicalisation, d'un beau cadeau à la préfecture et à la mairie, qui rêvent de supprimer

les manifestations en ville. Cet éloignement du centre risquait aussi de décourager ceux qui viennent aux manifestations sur le temps de midi.

Le jeudi 19 mai, tôt le matin, CGT et FO réunissaient quelque 400 militants pour organiser un barrage filtrant avec distribution de tracts. En fait, beaucoup de ces militants souhaitaient rejoindre le rassemblement du centre. Malgré la volonté de la CGT et de FO de rester sur place, le rassemblement de 11 h à l'esplanade Charles-de-Gaulle a réuni quelque 2000 personnes pour une belle manifestation qui, après un parcours en ville, est allée rejoindre ceux qui étaient restés à proximité de la rocade.

De leur côté, les camionneurs ont perturbé le trafic avec une efficacité telle que l'usine PSA de La Janais a

été arrêtée pendant une demi-heure mercredi 18 mai, faute de livraison de boîtes de vitesses.

Les cheminots en grève sont allés le même jour soutenir l'occupation du dépôt de carburants

de Vern-sur-Seiche, où ils ont été chaleureusement accueillis par les camionneurs.

Alors que la région s'installe dans la pénurie de carburant, une nouvelle journée de mobilisation était

prévue au centre-ville le jeudi 26 mai, et cette fois CGT et FO n'ont pas osé s'interdire d'y appeler.

Sous ses diverses formes, la lutte pour le retrait du projet de loi continue!

Correspondant LO

Le Havre : une semaine de lutte

La semaine du 16 au 21 mai, la ville du Havre a tourné au ralenti. Mardi 17, dès 4 h du matin, plusieurs centaines de personnes, des routiers, des dockers, des militants syndicaux des grandes entreprises du port et de la zone industrielle, mais aussi des employés territoriaux, ont organisé seize points de blocage sur tous les axes desservant la ville et le port. Une bonne partie des blocages ont tenu jusqu'au vendredi, à tel point que le patron de la chambre de commerce Seine-estuaire s'est répandu en communiqués dramatiques dans la presse, demandant que la police intervienne pour sauver

l'économie havraise.

Jeudi 19 mai, la manifestation a été vraiment réussie. Des milliers de personnes ont rempli la place devant l'hôtel de ville, avec plus de monde que le 28 avril, regroupant non seulement les équipes militantes qui se relayaient depuis quatre jours pour bloquer les routes et les raffineries, mais aussi des retraités, des travailleurs de petites entreprises, sans étiquette ni drapeau. Les 80 chauffeurs CFDT d'une entreprise de transport, qui avaient bloqué le matin le rond-point d'Harfleur, ont été applaudis par les manifestants.

Depuis le 20 mai, une

grande partie des travailleurs de la raffinerie Total de Gonfreville sont en grève. L'usine tournait déjà au ralenti depuis le mardi 17, mais il pourrait maintenant ne plus rien en sortir, d'autant plus qu'une grande majorité des 250 ouvriers des terminaux pétroliers de la CIM, qui acheminent le brut depuis le port, se sont mis en grève lundi 23.

Il existe des équipes déterminées dans bon nombre d'entreprises de la région et d'autres actions se préparaient, en particulier pour que la journée de jeudi 26 mai soit une réussite.

Correspondant LO

Un 19 mai combatif : à Tours

Rassemblés à 10 h le jeudi 19 mai, les premiers manifestants tourangeaux ont bientôt eu le renfort d'élèves de deux lycées, bloqués dès le matin, puis celui de quelque 200 cheminots arrivant de leur assemblée générale. C'est à plus de 3 000 que le cortège s'est ébranlé, étudiants et lycéens ouvrant la marche. Deux jours plus tôt, lors de la manifestation du mardi, ils n'avaient été que 2 000.

Comme depuis le début du mouvement, des délégations d'entreprises de la métallurgie étaient présentes : SKF, TLD, Sourdillon etc. Mais on pouvait aussi remarquer les cortèges de Veolia, de la Cnav,

de la Sécu, des hôpitaux, des municipaux de Tours, de l'EDF, avec une banderole du syndicat CGT des sous-traitants de la centrale de Chinon.

Beaucoup de militants témoignaient de la sympathie qu'ils rencontrent autour d'eux dans leurs entreprises, mais en même temps de leur difficulté à élargir la participation aux débrayages et aux manifestations.

Anecdote significative : les ouvriers d'un petit chantier longé par la manifestation expliquaient qu'ils ne se sentaient pas la force de se joindre au cortège mais que, pendant son passage, ils avaient déposé les outils

dans la brouette, en signe de solidarité.

La manifestation s'est prolongée au-delà du parcours habituel et les étudiants et lycéens ont souhaité la poursuivre après la dispersion du gros du cortège. Ils ont toutefois évité l'affrontement avec la police qui barrait l'accès à l'autoroute A 10, dont le blocage avait été présenté par certains manifestants comme stratégique du fait du fonctionnement en flux tendu de l'économie. Ils ont tout de même choisi de montrer leur détermination en continuant de manifester dans les rues du centre-ville jusqu'à 15 h.

Correspondant LO

Total - Feyzin : raffinerie en grève et à l'arrêt

Après des débrayages les 17 et 19 mai derniers, et devant le refus du gouvernement de revenir sur la loi El Khomri, le personnel de la raffinerie Total de Feyzin, réuni en assemblée générale, s'est mis en grève depuis vendredi 20 mai à l'appel de FO et CGT, et a mis en route la procédure d'arrêt de la production.

Sur les 600 salariés de la raffinerie, plus de la moitié sont en grève. Une grosse majorité (80 à 90 %) des grévistes sont des postés, des agents d'exploitation. Le personnel de jour est moins touché. Mais comme ce sont les premiers qui sont à la manœuvre, les installations sont arrêtées,

mises en sécurité, et plus rien ne sort de l'usine.

La raffinerie alimente en essence, fioul, bitume, etc. le sud-est et le nord-est de la France, ainsi qu'une partie de l'Allemagne et de la Suisse. Cela fait que la rupture de l'approvisionnement commence à avoir des répercussions dans la région, avec des automobilistes qui se précipitent sur les pompes, moins du fait d'une pénurie que par effet de panique. Le pipeline qui alimente en éthylène l'usine de Tavaux, dans le Jura, est maintenu en circulation, mais jusqu'à quand ?

Pour le moment, la grève est votée jusqu'à vendredi

27 mai. Une assemblée a lieu chaque jour pour faire le point et les décisions sont prises par les grévistes. Ils ne craignent pas l'intervention de la police, puisqu'ils ne bloquent pas le site. Les vannes sont... seulement coupées !

La raffinerie est située dans le « couloir de la chimie », au sud de Lyon, et le personnel, qui se dit prêt à tenir autant que nécessaire, espère évidemment que la grève puisse s'élargir dans ce secteur.

Une seule solution pour débloquent la situation : que le gouvernement retire la loi !

Correspondant LO

À Clermont-Ferrand

Jeudi 19 mai, la neuvième journée de grève et de manifestations contre la loi El Khomri a rassemblé à Clermont-Ferrand autant de monde que le mardi 17 : environ un millier de personnes au départ, avec quelques centaines en plus au cours du trajet jusqu'au centre-ville, place de Jaude et devant la préfecture.

La CGT constituait, comme d'habitude, le plus gros des manifestants, suivie de FO et de SUD Solidaires.

Les cheminots étaient présents avec ceux de chez Michelin, de l'AIA, des employés des Galeries Lafayette et des délégations de plusieurs petites

entreprises en grève pour obtenir des augmentations de salaire.

À Issoire, suite à la manifestation dans cette ville, des militants CGT ont envahi la permanence de Bacquet, le député socialiste du Puy-de-Dôme, pour lui dire fermement ce qu'ils pensaient de son attitude de patron qui s'assoit cyniquement sur la législation du travail.

Le principal dépôt de carburants de la région, à Cournon dans la banlieue de Clermont-Ferrand, a été bloqué pendant quelques jours, puis évacué par la police lundi 23 mai au matin.

Correspondant LO

Dunkerque : les CRS débloquent les dépôts

Il n'y a plus de raffinerie à Dunkerque depuis que Total et Colas ont fermé leurs dépôts de carburants. Sur le site de Total, les travailleurs ont décidé la grève contre la loi El Khomri mercredi soir 18 mai, jusqu'au mardi 24 à 14 h où ils devaient décider de la suite

du mouvement.

Le terminal Rubis et le Dépôt pétrolier côtier (DPC) ont été bloqués le jeudi 19 mai au matin par des délégations de travailleurs CGT des usines dunkerquoises qui se relayaient. Le préfet a envoyé les CRS rouvrir Rubis le 20 mai et le DPC le 22 mai.



Valenciennes : dépôt de carburants bloqué

Depuis jeudi 19 mai, le dépôt de carburants d'Haulchin est bloqué par les militants de la CGT, SUD et Sud Rail, pour faire pression sur le gouvernement pour retirer la loi El Khomri. Ce dépôt approvisionne toute une partie du Nord-Pas-de-Calais et de l'Est. De 10 à 100 militants viennent à tour de rôle empêcher tout approvisionnement des camions-citernes. Ils reçoivent le soutien financier de nombreux travailleurs,

eux aussi opposés à la dégradation qu'entraînerait la loi El Khomri. Beaucoup de conducteurs qui passent devant les militants klaxonnent en soutien. De passage dans la région samedi 22, Philippe Martinez, secrétaire national de la CGT, est venu apporter son soutien aux militants, évoquant la nécessité de « généraliser le mouvement à la métallurgie, au commerce ».

Correspondant LO

Haribo : la direction veut appliquer d'avance la loi travail

Aux usines Haribo de Marseille et d'Uzès, la production de bonbons a doublé en une dizaine d'années à peine. Mais les actionnaires en veulent plus et la direction essaie d'imposer un plan dans les deux usines de France.

Haribo est le leader européen du bonbon gélatiné. Ce groupe familial possède des usines et des entrepôts à Marseille, à Uzès et dans plusieurs pays comme l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre. La famille Riegel, principale actionnaire, ne publie pas les comptes complets de l'entreprise, dont le chiffre d'affaires, estimé aux alentours de deux milliards d'euros, est en augmentation d'année en

année. Les dirigeants s'en vantent suffisamment.

Ils veulent mettre en place un plan appelé « Avenir profil 2020 ». En comparant la production à une course de tiercé, les dirigeants martèlent que les ouvriers de ces deux usines sont les derniers dans la course à la productivité et coûtent trop chers. Le plan consiste à supprimer 110 emplois sur les deux usines, avec des départs en préretraite non remplacés ; l'annulation complète avec des semaines, pouvant aller de zéro à 44 heures ; le samedi obligatoire, la réduction des pauses, les semaines de récupération à la discrétion du directeur ; le pointage à l'entrée des ateliers, pour ne plus compter le temps

de déshabillage et de douche dans le temps de travail.

Le tout est assorti du chantage classique des patrons : si ce plan n'est pas mis en application, la production pourrait partir dans les usines d'Allemagne. Le projet a été refusé en comité d'entreprise par plusieurs syndicats. Le directeur organise un vote par correspondance : il faut voter oui ou non au projet.

Les travailleurs d'Haribo ont débrayé, plus nombreux que d'habitude, contre la loi El Khomri de Hollande. Certains comptent entraîner leurs camarades à en faire tout autant contre la loi El Khomri d'Haribo.

Correspondant LO

SNCF : la mobilisation continue

Le 18 mai, à la SNCF, les cheminots étaient appelés par Sud Rail et FO à démarrer une grève reconductible. En revanche la CGT, de loin le syndicat le plus influent, n'appelait toujours qu'à deux jours de grève les 18 et 19 mai.

Durant ces deux jours, bien que de façon plus faible que lors des précédentes journées d'action, la grève a été suivie par un tiers des cheminots. Le 19, ils ont participé aux manifestations aux côtés des autres secteurs du monde du travail.

Mais, pendant ces deux jours, l'essentiel des discussions pendant les assemblées, dans les gares et les chantiers, portaient sur l'avenir du mouvement. Depuis le 9 mars, date de la première journée d'action, les cheminots ont montré leur détermination à s'opposer à tout recul en se mettant en grève. Ils ont refusé à la fois la loi travail et le décret-socle qui dérègle l'ensemble des conditions de travail dans le ferroviaire, attendant que l'appel vienne des directions des syndicats. Celles-ci – et encore pas toutes ! – n'ont appelé pendant deux mois qu'à des journées d'action isolées et espacées, ayant comme résultat de ne pas amplifier les mobilisations.

Dans ce climat où des minorités de grévistes ont voulu montrer leur volonté que le mouvement se poursuive, des cheminots ont choisi dans bon nombre d'endroits de reconduire leur grève après le 19 mai.

Dans les gares parisiennes, à Austerlitz, à la gare du Nord, à Saint-Lazare et la gare de l'Est, ainsi que dans plusieurs endroits en province, comme à Sotteville près de Rouen et à Nantes, les assemblées ont voté la reconduction de la grève non seulement le week-end, mais encore le 24 mai, à la veille de deux nouvelles journées d'action des 25 et 26 mai. Dans la région parisienne, l'annonce d'un appel pour le 2 juin à la RATP alimentait le sentiment que ce n'était pas le moment de faiblir, tandis qu'une nouvelle date circulait d'un appel CGT à commencer une grève reconductible le 31 mai au soir.

L'objectif d'une véritable grève, dite reconductible, était attendu par



Manifestation de cheminots contre la loi travail à la gare de Lyon, à Paris.

beaucoup de cheminots. D'autant plus d'ailleurs que les grèves dans les raffineries ont changé le climat, de nombreux travailleurs voyant avec sympathie ce profond mouvement de contestation de la politique gouvernementale.

Pour de nombreux

cheminots qui étaient en grève, l'annonce par la CGT d'un mouvement à compter du 31 mai au soir a semblé positif mais un peu tardif. Certains auraient préféré une date plus avancée, ne serait-ce que pour amplifier et renforcer les mouvements déjà en cours.

Mais, même maintenue à compter du 31 mars au soir, il faut que cette grève soit une réussite. Les cheminots les plus mobilisés se doivent de l'organiser dès à présent, pour pouvoir la contrôler de la façon la plus démocratique qui soit.

Christian Bernac

À Nantes : développer le mouvement

Depuis le 9 mars, les journées de grève se succèdent sur le site SNCF de Nantes, contre le décret-socle, version cheminote de la loi El Khomri, et cette loi elle-même.

À la grève « carrée » de 24 heures a succédé la grève de 48 heures les 18 et 19 mai. Pour ces deux derniers jours, le nombre de grévistes était en baisse ainsi que la participation aux assemblées générales inter-services en gare qui, de 400 les 9 et 31 mars, s'est réduite de moitié.

Lors des tournées de

chantiers et des piquets de grève, les actions à mener et les stratégies syndicales alimentent les discussions : grève reconductible, comme le préconise le syndicat Sud Rail à partir du 18 mai ? Grève « reconductible » mais sur 48 heures, le 25 et 26, comme le préconise la CGT, majoritaire à Nantes ? L'assemblée

générale de 160 grévistes du jeudi 19 mai regroupant tous les services en gare a tranché avec 90 votes pour reconduire de 48 heures la semaine suivante, moitié moins pour reconduire dès le lendemain vendredi 20.

Le 19 mai une minorité de cheminots sont restés en grève. Après l'assemblée en gare, un petit groupe a tenu à manifester en ville contre la loi El Khomri, malgré l'interdiction du préfet.

Pour la semaine du 23 mai, des cheminots

militants de la grève, syndiqués ou non, avaient à cœur de faire grandir le mouvement. Ils ont prévu de renforcer le nombre de piquets dès le 25 mai, en s'adressant aux usagers en gare avec un tract, de participer aux manifestations contre la loi travail avec la jeunesse et les autres salariés, et d'organiser la projection d'un film, suivi d'un débat, le mercredi après-midi au local du comité d'entreprise.

Correspondant LO

RATP – région parisienne : préparation à la grève pour le 2 juin

Dans les secteurs divers de la RATP, dans les ateliers de la maintenance, dans les terminus du métro, des bus, du RER, les bureaux, la CGT appelle à la grève illimitée à partir du 2 juin pour une augmentation de 300 euros des salaires. Le retrait de la loi travail est aussi mis en avant, diversement selon les secteurs.

Les militants de la grève discutent beaucoup du contexte de mobilisation des travailleurs des raffineries et de l'opportunité de renforcer le combat de tous contre la loi travail, et contre ce gouvernement qui exécute les quatre volontés du patronat avec une arrogance et un mépris dignes des pires hommes de droite.

L'appel de la CGT a été largement relayé dans les médias, où son tract dans les bus a été dénoncé à cause d'un dessin avec des bâtons de dynamite. La campagne médiatique d'amalgames visant la « CGT jusqu'aboutiste » bat son plein.

Outre la loi travail, la politique de la RATP est aussi visée, avec un bénéfice record de 375 millions

d'euros et... 0 % d'augmentation. La direction se sert de l'ouverture du réseau bus, RER, métro à la concurrence, dans quelques années, pour préparer une attaque sur les horaires de travail actuels et réorganiser les services en supprimant des emplois, en externalisant des salariés RATP vers des filiales. La pression disciplinaire est devenue permanente, avec des sanctions, des licenciements et un flicage de plus en plus poussé, avec un fichage des travailleurs sur le RER A, selon leur implication dans les mouvements.

Dernièrement, un échange de mails entre cadres a aussi montré la procédure mise en place pour contrecarrer des déclarations d'accidents de travail, selon une politique semblable à celle que les travailleurs subissent dans de très nombreuses entreprises.

Il y a donc toutes les raisons de faire grève. Jusqu'à maintenant, la tactique de la CGT a usé une partie des militants, qui ont eu du mal à défendre les appels ponctuels à des journées d'action depuis le 9 mars, du fait du manque de visibilité de la suite. Alors que

la situation à la SNCF, avec son ouverture à la concurrence, préfigure ce qui va se passer à la RATP, les appels étaient chaque fois faits sur des journées différentes de celles de la SNCF.

Malgré ces obstacles à la mobilisation, l'appel de la CGT à entrer en grève le 2 juin de façon illimitée peut permettre d'engager la lutte aux côtés des autres travailleurs, pour faire reculer le gouvernement et la direction de la RATP qui s'apprête, elle aussi, à se servir de la loi El Khomri contre tous les salariés de la RATP.

Correspondant LO

Juppé et son programme : El Khomri, sans fioritures

À un an de l'élection présidentielle et six mois de l'élection primaire de la droite, Juppé a révélé son programme économique. Comme le gouvernement actuel, le candidat putatif de la droite prend ses ordres au Medef. Son programme ressemble donc à la loi travail d'El Khomri, mais sans l'emballage à l'attention des syndicats dits réformistes.

Dans ce programme, la durée du travail et le tarif des heures supplémentaires seront négociés directement dans chaque entreprise, sur la base d'une durée légale de 39 heures. Si un patron ne trouve pas de syndicalistes complaisants, il

pourra imposer le recours au référendum. Juppé, comme tous ceux qui se prononcent pour ce type de référendum, sait très bien que les patrons utilisent systématiquement le chantage à l'emploi pour faire accepter des dégradations des conditions de travail et

de salaire.

Toujours selon Juppé, les licenciements et leurs justifications seront prévus dès le contrat d'embauche et spécifiques à chaque entreprise. Les indemnités seront plafonnées. Les patrons seront dégrévés de dix milliards d'euros de cotisations familiales et de toutes les cotisations sur les bas salaires. Cette perte sera payée par les travailleurs sous la forme d'une augmentation d'un point de la TVA.

De même, les riches

paieront moins d'impôts et plus du tout d'impôt sur la fortune mais, en revanche, seront mieux aidés pour payer leurs employés de maison. À l'inverse, les revenus « d'assistance » seront plafonnés et les chômeurs plus étroitement contrôlés. Enfin, une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés interviendra rapidement, suivie d'une autre un peu plus tard.

Après cette avalanche de clins d'œil et de promesses vers la droite et les possédants, Juppé fait

mine de se montrer raisonnable et réaliste : il ne propose que la suppression de 200 000 fonctionnaires, quand Fillon veut en détruire 600 000 et Le Maire un million.

L'essentiel de la loi travail, actuellement combattue par les grèves et les manifestations, y est bien : laisser à chaque patron la possibilité de faire sa propre loi. Combattre la loi travail aujourd'hui, c'est aussi rejeter par avance la loi Juppé.

Paul Galois

Macron : les ambitions d'un serviteur du patronat

Le 24 mai, dans un entretien au journal *Les Échos*, Macron, le ministre de l'Économie, a déclaré : « Il faut aller plus loin que la loi El Khomri. »

Il s'est félicité du « rattrapage du retard de compétitivité » lié au pacte de responsabilité, au CICE, comme il se doit. Il a exhorté le patronat à privilégier l'investissement, tout en sachant très bien que les patrons, qui bénéficient des largesses de l'État, agissent comme ils l'entendent. Et il a conclu sur le fait que : « La clef, c'est la modération salariale. (...) Pour les salaires, il faut privilégier des négociations salariales au plus proche de la situation de l'entreprise. »

Mais, bien entendu, Macron ne parlait là que des salaires des travailleurs. Pour ceux des patrons, il a précisé : « Il est hypocrite de déclarer : "Limitons la

rémunération des dirigeants à 100 fois le smic", alors que, suivant la Constitution, la loi ne peut pas limiter la rémunération des patrons avec un plafond fixe. » Ce qui est donc possible, quand il s'agit d'attaquer les travailleurs, est impossible quand il s'agit des patrons. Dans cette société où la réalité du pouvoir est dans les mains des capitalistes, la loi et la Constitution ne défendent effectivement que leurs propriétés et leurs profits.

Macron exprime comme à son habitude les souhaits du patronat de voir les droits des travailleurs reculer. Aller plus loin que la loi El Khomri et même revenir à *Germinal* est le rêve de bien des patrons. Le

ministre de l'Économie ne fait là que défendre sans enrobage la politique profondément antiouvrière que mène déjà l'ensemble du gouvernement. S'il le fait de manière si provocante, c'est parce qu'il a l'arrogance de sa classe, mais aussi parce qu'il a des ambitions politiques pour 2017. Et celles-ci le poussent à tenter de se distinguer d'autres ministres tout aussi arrogants, comme le premier d'entre eux, Manuel Valls.

Les Macron, Valls, Hollande et autres se préparent à jouer la comédie lors de la prochaine campagne présidentielle. Ils jureront alors, la main sur le cœur, qu'ils sont prêts à défendre les intérêts de « tous les Français », comme ils disent. Les travailleurs doivent savoir à quoi s'en tenir.

Aline Retesse



Montebourg : circulez, il n'y a rien à voir

Montebourg, ex-ministre de Hollande, est candidat à la primaire à gauche, s'il y en a une ; sinon, il fera « usage de sa liberté ». Il est donc candidat à la présidentielle, sans le dire, tout en le disant.

Mais, selon lui, il n'est pas question d'être comme cette pléthore de candidats « sans aucun projet autre qu'eux-mêmes ». Lui, c'est un « homme de gauche », pas comme Macron, cet autre pas-encore-candidat qui ferait mieux, selon Montebourg, de s'occuper de ses lourdes fonctions. Quant à son programme, Montebourg prétend vouloir le construire en faisant appel aux Français qui veulent bâtir un projet alternatif, grâce à son site Internet « le projet pour la France ».

Cet ex-ministre du Redressement productif a tout de même quelques idées,

si on peut dire. Il souhaite « l'alliance entre le capital et le travail » et « une réforme de l'entreprise pour échanger performance contre partage ». Il reproche à Hollande d'aller « faire ses genuflexions à Bruxelles ou à Berlin, pour revenir ensuite jeter à la poubelle ses promesses de campagne », et il propose une « politique puissante de patriotisme économique », avec 80% des marchés publics réservés aux PME françaises.

Quand il était ministre de Hollande, Montebourg a proclamé qu'il sauverait les travailleurs d'ArcelorMittal, et il les a envoyés à Pôle

emploi. Il a mis en chantier une loi dite « de sécurisation de l'emploi » facilitant le travail des patrons pour attaquer les salaires, les horaires et les emplois des travailleurs, loi que Macron a finalisée.

Montebourg revient avec tous les poncifs sur la collaboration entre patronat et salariés, la défense des petits patrons et de la patrie, des thèmes de campagne qui, de la gauche à l'extrême droite souverainiste, visent toujours à détourner les travailleurs de la lutte contre leurs exploités.

Ce presque-candidat est décidément bien dans la norme et « sans projet autre que lui-même ».

Sylvie Maréchal

Verts : divergences sur l'accès à la soupe

Il n'y a plus de groupe Europe écologie - Les Verts à l'Assemblée nationale. Jeudi 19 mai, les députés EELV se sont retrouvés à neuf, six des leurs ayant rejoint le groupe du Parti socialiste. Or, pour constituer un groupe et bénéficier des avantages politiques et matériels qui vont avec, il faut au minimum être quinze.

Il y a longtemps que les députés EELV n'étaient plus un groupe (s'ils en ont jamais été un), divisés entre pro et anti-gouvernement. En mars 2014, ils étaient restés à l'écart du gouvernement Valls. En février 2016, trois d'entre eux l'avaient rejoint, dont la secrétaire générale Emmanuelle Coste. Il y avait donc chez eux deux sensibilités, comme ils disent, pour ne pas dire

deux orientations contradictoires : l'une gouvernementale et l'autre d'opposition, l'une soutenant pour 2017 une candidature socialiste, sans doute celle de Hollande, l'autre préparant une candidature contre lui. Le divorce actuel n'est qu'un constat de divergence.

Les écologistes oppositionnels vont sans doute se remettre à parler haut et fort d'écologie et de défense de la nature, tout en préparant de nouvelles combinaisons électorales et gouvernementales. Quant aux autres, qui vont continuer de servir d'alibi écologiste à Valls et Hollande, ils ne font que revenir aux sources, puisque les uns et les autres ont été élus en 2012 avec le soutien et les voix du PS.

Vincent GELAS

Belgique : 60 000 manifestants contre la flexibilité

Mardi 24 mai en Belgique, la manifestation nationale à l'appel des trois syndicats contre les plans du gouvernement fédéral a été un succès. Entre 60 000 et 80 000 manifestants étaient au rendez-vous à Bruxelles.

L'appel à la manifestation répond à l'annonce du ministre fédéral de l'Emploi qui veut rendre possibles, avec des accords individuels entre travailleurs et patrons, des semaines de travail de 45 heures, en maintenant formellement la semaine de 38 heures en « moyenne annuelle », donc sans devoir payer de majoration pour des heures supplémentaires.

Cette annonce du gouvernement fédéral date en fait du 9 avril et, depuis des mois, le ministre de l'Emploi disait vouloir « moderniser le marché du travail » et « adapter le droit du travail au 21^e siècle ». Jusqu'alors tant que le gouvernement affirmait que cela se ferait « dans le cadre d'une concertation sociale », les syndicats étaient restés muets.

Finalement le gouvernement fédéral est passé par-dessus les appareils syndicaux, ce qui les a décidés à appeler à cette manifestation du 24 mai et à une journée de grève générale le 24 juin.

Comme lors des mobilisations de 2014, les appareils syndicaux voudraient surtout rappeler au patronat qu'il ne peut pas se passer de négocier avec eux. À côté du « maintien des 38 heures » ils réclament donc surtout « un retour à une véritable concertation sociale ».

Dans bien des entreprises, les travailleurs connaissent déjà la flexibilité. Interviewé après la manifestation, le président de la FGTB, Marc Goblet, a présenté cette flexibilité comme positive car... concertée avec les

syndicats ! Il affirme ainsi sa disponibilité vis-à-vis du patronat...

Les permanents et délégués syndicaux étaient majoritaires dans la manifestation plutôt silencieuse et émaillée de pétards. L'ancien Premier ministre PS, Elio Di Rupo, responsable d'attaques importantes contre les droits des chômeurs, maintenant dans l'opposition au niveau fédéral, a même pu être présent.

Malgré cela et malgré la déception suite à la mobilisation de fin 2014, des travailleurs ont répondu présent et beaucoup étaient venus de Flandre. Les militants syndicaux racontaient leurs difficultés pour mobiliser leurs collègues. Un sentiment exprimé par ces manifestants était que « ça ne va servir à rien, mais de telles mesures, on ne peut pas les laisser passer sans réagir ». Des travailleurs du rang dénonçaient les difficultés de leur travail, certains étaient venus pour



La manifestation contre la loi Peeters.

répondre à la pression de leur patron malgré leur scepticisme vis-à-vis des « marches syndicales ».

Face aux attaques patronales et gouvernementales, réagir est indispensable.

Mais pour cela il faudra aussi que les travailleurs s'organisent eux-mêmes et ne laissent pas aux dirigeants des appareils syndicaux le monopole de leurs luttes.

Correspondant LO

Grèce : les affameurs

Le 24 mai, une nouvelle réunion sur la dette grecque se tenait à Bruxelles. Les ministres des Finances de la zone euro et le Fonds monétaire international (FMI) devaient dire si les nouveaux sacrifices imposés à la population remplissaient les conditions nécessaires à l'obtention par le gouvernement d'une tranche de financement de 11 milliards d'euros.

Ces sacrifices annoncés depuis quelques semaines sont très lourds : hausse des impôts directs, de la TVA, taxes supplémentaires sur le tabac, les carburants, le fuel, Internet, etc. Les privatisations devraient s'accélérer, dépouillant un peu plus l'économie du pays puisque les secteurs les plus rentables, comme les aéroports régionaux ou l'organisme des paris sportifs, ont déjà été cédés à des prix bradés. Salaires et pensions sont rognés chaque jour davantage. Les secteurs publics, l'enseignement, la santé, la sécurité sociale sont dévastés par les économies. Mais cela n'a pas empêché les créanciers d'exiger, en plus des mesures d'austérité, l'adoption par le gouvernement grec d'un mécanisme entraînant une baisse automatique des dépenses de l'État, au cas où il ne réaliserait pas les économies prévues.

Cette nouvelle clause a été respectée une fois de plus par le gouvernement Tsipras, sous prétexte de voir non pas la fin de la dette,

mais son allègement.

Si ces 11 milliards d'euros sont effectivement versés, plus de 7 milliards serviront à rembourser les créanciers dont la Banque centrale européenne (BCE) et le FMI. Un peu plus de 3 milliards permettront à l'État de payer ses factures à diverses entreprises. Après tout cela seulement, les créanciers discuteront de l'aménagement de la dette. Le FMI et les États

européens avancent chacun leur proposition : la réduction du montant de la dette ou l'extension de la durée de remboursement jusqu'en 2080 au lieu de 2060. Ces dates à elles seules montrent l'ampleur et l'absurdité du problème.

Les créanciers ont décidé qu'il n'y aurait aucune solution viable pour la population : pour eux les travailleurs grecs doivent payer à l'infini et payer infiniment

plus cher que ces États riches quand ils remboursent leur propre dette. La France, par exemple, rembourse certaines de ses dettes à un taux zéro voire négatif.

Plus on est pauvre, plus on paye et les créanciers veulent faire la démonstration qu'une dette aux banques doit être payée quoi qu'il arrive, quitte à appauvrir sans fin une population déjà pauvre.

Sylvie Maréchal

États-Unis : un acquittement scandaleux

C'est l'acquittement qui a été prononcé par un juge de Baltimore lors du procès d'un des six policiers impliqués dans la mort de Freddie Gray, ce jeune Noir de 25 ans violemment arrêté puis jeté à l'arrière d'un fourgon de police et secoué au point de subir des lésions de la moëlle épinière entraînant sa mort une semaine plus tard, le 12 avril 2015.

Cet assassinat avait provoqué des semaines d'émeutes à Baltimore, et le procureur de l'État du Maryland avait reconnu qu'il s'agissait bien d'un homicide. Les six policiers ont donc été inculpés.

Mais le procès du premier policier, en décembre dernier, s'est terminé par l'incapacité des jurés à se mettre d'accord pour

prononcer un verdict. Un nouveau procès doit avoir lieu, mais aucune date n'a encore été fixée.

Le deuxième policier, qui avait choisi d'être jugé par un juge plutôt que par un jury, a été déclaré non coupable des quatre chefs d'inculpation retenus contre lui. L'agression contre Freddie Gray lors de son arrestation violente

n'a pas été retenue car ce n'est pas lui qui a arrêté le jeune homme, mais d'autres... De même, selon le juge, on ne peut tenir ce policier pour responsable du fait qu'aucune ceinture de sécurité n'a été mise sur le jeune afin de lui éviter d'être secoué à mort dans le fourgon car il n'est pas certain que le policier ait été au courant de cette toute nouvelle instruction. De plus, il pouvait penser que c'était le rôle du chauffeur ou d'un autre collègue de s'en assurer, etc. Bref, la preuve n'aurait pas été apportée « au-delà d'un doute raisonnable » que le policier ait lui-même commis quelque crime que ce soit.

Le juge a même affirmé qu'il avait agi tout à fait normalement, comme tout autre policier l'aurait fait ! Un aveu de taille sur les pratiques habituelles de la police !

Le jugement a de quoi indigner, d'autant que le même raisonnement sera peut-être appliqué au cas de chacun des cinq autres policiers qui vont être jugés dans les prochains mois, à commencer le 6 juin par le chauffeur du fourgon inculpé d'homicide. Un crime odieux a été commis sur la personne d'un jeune Noir, et personne n'en serait responsable ?

Dominique Chablis

Mai 1926 : la grève générale des ouvriers britanniques

Traduit du journal du groupe trotskyste britannique *Workers' Fight* (UCI).

Il y a quatre-vingt-dix ans, environ 1,7 million de travailleurs britanniques se mettaient en grève, en solidarité avec les mineurs de charbon lockoutés par les patrons des mines qui tentaient de leur imposer une baisse de salaire. Ce fut la première mobilisation générale de la classe ouvrière britannique.

La classe capitaliste était décidée à faire payer celle-ci pour la récession profonde qui frappait l'économie depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Pour résister aux attaques, les travailleurs auraient eu besoin d'une direction solide, c'est-à-dire de leur propre parti ouvrier. Le Parti travailliste, qui s'était mis au service de la classe capitaliste pendant la guerre de 1914-1918, n'était plus le parti dont les travailleurs avaient besoin. La seule alternative était le Parti communiste. Mais, bien qu'organisant de nombreux travailleurs dans ses rangs, ce parti restait faible.

Solidarité avec les mineurs !

Pour briser la résistance de la classe ouvrière, les patrons britanniques choisirent de s'attaquer d'abord aux secteurs les plus importants. Les mineurs, au nombre d'un million environ, étaient présents presque partout dans le pays et avaient une forte tradition militante. Le 30 avril 1926, les propriétaires des mines annoncèrent qu'ils allaient diminuer les salaires de 13,5 % et allonger la journée de travail. Le même jour, le gouvernement conservateur de Baldwin déclarait l'état d'urgence.

Face à un gouvernement



Mineurs en grève en 1926.

qui ne voulait rien d'autre qu'une reddition rapide, le Congrès des syndicats, le TUC, n'eut d'autre choix que d'appeler à une grève « nationale », mais cela « à regret », soulignait l'appel officiel !

Dès le départ, il était clair que les dirigeants du TUC n'avaient proposé cette grève que comme un moyen de marchandage. Le Conseil général du TUC prit fermement en main la direction de la grève, sans que les divers syndicats réunis en son sein aient pu dire quoi que ce soit, ni à plus forte raison les adhérents des syndicats. Et si, en dépit de cela, la grève se transforma en une explosion militante, ce ne fut dû qu'à la détermination des grévistes eux-mêmes.

Le 3 mai, ce que le TUC appelait la « première ligne » était appelée à sortir. Il s'agissait des travailleurs

des transports, de l'imprimerie, de l'acier, une partie du secteur de la construction, du gaz et de l'électricité. La « seconde ligne », celle des travailleurs de la construction navale, devait attendre une semaine de plus avant de se lancer à son tour, tandis que d'autres secteurs de travailleurs ne seraient même pas appelés à entrer en lutte !

Malgré tout, cela ne fonctionna pas exactement de cette façon. Dès le premier jour, des travailleurs de la « seconde ligne » se lancèrent dans la lutte eux aussi, ensemble avec des travailleurs qui n'étaient pas syndiqués. Le deuxième jour, 2,5 millions de travailleurs étaient engagés dans le mouvement. Le gouvernement avait organisé des petits bourgeois et des sans-emploi « volontaires » pour briser la grève et maintenir la plupart des services publics en fonction. Mais en dépit de la grande mobilisation de la police et de l'utilisation de véhicules blindés de l'armée, les piquets de grève firent ce qu'il fallait pour les mettre en échec.

Les comités d'action

Dans tout le pays, les grévistes les plus militants se servirent des *trade councils*, des structures syndicales locales ou de branches, comparables aux Bourses du travail, pour y mettre en place des comités d'action. Ceux-ci organisèrent la grève au niveau local, prenant souvent en charge des tâches comme le ravitaillement, les transports et l'autodéfense contre la police. Ces organes démocratiques de la grève auraient pu devenir la cellule de base sur laquelle bâtir une direction ouvrière alternative, pouvant remplacer les dirigeants du TUC,

seulement en quête d'un compromis avec le gouvernement de Baldwin, et surtout ces comités auraient pu défier l'ordre capitaliste lui-même.

Le Parti communiste, dont les militants avaient joué un rôle dans la mise en place de ces comités, aurait pu être la force vive dans la construction de cette direction alternative, en dépit de sa faiblesse relative. Mais, sur instruction de Staline, sa politique consista à courtiser la « gauche » de la direction du TUC, faisant croire aux militants du PC que ces leaders « de gauche » pourraient conduire le Conseil général sur un chemin plus radical.

Mais bien sûr, ce n'est pas ce qui arriva. Le 13 mai, le TUC déclara qu'il avait « obtenu l'assurance qu'une solution du problème des mines allait intervenir ». Cette assurance n'était qu'un mensonge. Le lock-out des mineurs continua et la classe capitaliste poursuivit l'offensive contre chaque secteur de la classe ouvrière, l'un après l'autre.

Néanmoins, l'expérience de la grève de 1926 montra l'immense potentiel de combativité de la classe ouvrière, un potentiel encore plus important aujourd'hui car encore plus étendu. Elle montra aussi la nécessité pour les travailleurs, lorsqu'ils entrent en lutte, de mettre sur pied leurs propres organes démocratiques pour diriger leur combat. À partir de ces organes peut se créer une direction sur laquelle les travailleurs puissent compter, capable de libérer leur force collective en échappant au carcan maintenu par les dirigeants des syndicats, seulement intéressés à maintenir le statu quo avec l'ordre capitaliste.

Workers' Fight



Des chars contre les grévistes à Londres.

Léon Trotsky : à propos de la grève générale

La grève générale surgit du déséquilibre entre la situation courante de l'économie britannique sur le marché mondial, l'industrie traditionnelle et les rapports de classe dans le pays. Formellement, la question en cause était la réduction des salaires des mineurs, le rallongement de la journée de travail et placer sur les épaules des mineurs une partie des sacrifices nécessaires pour permettre une sérieuse réorganisation de l'industrie du charbon. Posée de cette manière, la question est insoluble. Il est parfaitement exact que l'industrie du charbon et l'industrie britannique dans son

ensemble ne pouvaient être réorganisées sans sacrifices de la part du prolétariat, et même des sacrifices importants (...). La grève générale fut la réponse du prolétariat. (...) C'est la forme la plus aiguë de la lutte de classe. La grève générale est l'étape qui précède l'insurrection armée. C'est précisément pourquoi la grève générale, plus que toute autre forme de lutte de classe, exige une direction claire, distincte, résolue et donc révolutionnaire.

[Cependant], la grève ne peut par elle-même modifier la position de l'économie britannique, et celle de l'industrie du charbon en particulier,

sur le marché mondial. Cela exige la réorganisation de toute l'économie britannique. La grève est seulement une expression aiguë de cette nécessité. Le programme de réorganisation de toute l'économie britannique est le programme d'un nouveau pouvoir, d'un nouvel État et d'une nouvelle classe. L'importance fondamentale de la grève générale est qu'elle pose catégoriquement la question du pouvoir. Il n'est question de véritable victoire de la grève générale que quand elle se conclut par la prise du pouvoir par le prolétariat et l'établissement de la dictature du prolétariat.

Lycées d'Île-de-France : non aux suppressions de personnel !

Valérie Péresse, présidente de la région depuis décembre 2015, a décidé de diminuer drastiquement le budget des emplois aidés dans les lycées de l'Île-de-France, les contrats uniques d'insertion (CUI), qui sont des mi-temps sur la base du smic.

C'est une petite économie sur le papier (1,6 million d'euros), mais un véritable plan de licenciements dans les faits. Sur les 680 personnes CUI embauchées à l'entretien, 350 contrats ne sont pas renouvelés.

Le conseil régional aurait bien voulu que sa décision s'applique sans vagues. Et si, effectivement, dans de nombreux lycées, la non-reconduction d'un contrat a lieu sans réaction majeure, dans quelques cas, la région est tombée sur un os.

Au lycée Eugénie-Cotton (Montreuil, Seine-Saint-Denis), quatre collègues en CUI étaient en fin de contrat. Une mobilisation d'une quinzaine de jours, dont trois jours de grève, a abouti à l'obtention de contrats à plein temps avec la région pour ceux dont le contrat se terminait en mai. Si certaines choses restent en attente, cette embauche à la région est vécue comme une victoire de la mobilisation.

Pour la même raison une grève a eu lieu au lycée Jean-Rostand de Villepinte, pour la défense de six CUI en danger. Une grève conjointe des agents

d'entretien et des enseignants a permis, au bout de onze jours, d'obtenir un emploi à plein temps avec la région pour un collègue en fin de contrat. Quant aux autres, la région renvoie la question aux dates du terme des contrats.

L'ensemble du personnel est mobilisé pour que les collègues employés en CUI obtiennent un contrat pérenne avec la région. Celle-ci évoque au contraire une gestion « au cas par cas ». Elle espère ainsi n'avoir à accorder des contrats que là où elle y sera contrainte et pouvoir

licencier les CUI là où il n'y aura pas de réaction.

L'autre revendication du personnel mobilisé concerne la nécessaire création de postes d'entretien dans les lycées. De fait, le personnel en CUI palliait le déficit d'embauches dans des établissements qui encaissent les conséquences d'une poussée démographique. Le non-renouvellement des contrats aboutit à une surcharge de travail pour le personnel restant.

Agents d'entretien et enseignants se trouvent confrontés aux suppressions de personnel. Réussir à porter la question collectivement et non plus lycée par lycée est un enjeu pour les semaines et les mois à venir et un gage de succès.

Correspondant LO



MAXIME M.

Collège Félix-Landreau Angers : en grève

Le collège Félix-Landreau d'Angers accueille 330 élèves, dont une grande partie est issue des milieux populaires. Le renouvellement de la direction de l'établissement au début de cette année scolaire a entraîné une forte dégradation de l'ambiance de travail.

Toute l'équipe de direction est en effet dans une logique qui tolère sans réagir incivilités, insultes, menaces et agressions, y compris contre les enseignants.

Cette attitude est encouragée par l'inspection académique. Le prétexte invoqué est la « bienveillance ». En réalité, il s'agit d'un abandon pur et simple à leur sort des élèves des milieux populaires et de leurs enseignants.

Cette attitude est la réponse de l'Éducation nationale aux difficultés des élèves, dont les violences scolaires sont le révélateur. Les moyens d'encadrement pour la vie scolaire insuffisants, les classes de plus en plus chargées, la précarité d'une grande partie du personnel compromettent la mise en place d'actions éducatives efficaces ou d'actions pédagogiques alternatives pour les élèves en décrochage scolaire.

Les enseignants ont, dès le mois d'octobre, alerté l'inspection académique. Celle-ci, après les avoir fait longtemps lanterner, a fini par les recevoir pour leur dire qu'elle allait demander à un agent de l'équipe mobile de sécurité de... faire un état des lieux.

Face à l'aggravation de la situation (multiplication des violences et, récemment, menaces avec une arme blanche), le personnel a décidé de se mettre en grève jeudi 19 mai. Il a reçu le soutien des parents d'élèves, excédés eux aussi de la dégradation du climat scolaire. Ce jour-là, le collège a dû être fermé dès 9 heures.

La seule réponse apportée par l'administration pour l'instant est une enquête administrative. Le personnel demande le départ de l'équipe de direction, le maintien de trois classes de troisième pour les 69 élèves inscrits (au lieu de deux prévues pour la rentrée prochaine), l'affectation d'un assistant d'éducation (AED) supplémentaire. Il demande aussi l'assurance du réemploi des AED déjà en poste car le principal a laissé entendre que leurs contrats pourraient ne pas être renouvelés, comme s'ils étaient responsables de la situation dégradée!

Le personnel a déjà prévu de refaire grève début juin car il ne se fait aucune illusion sur le résultat de l'enquête administrative.

Correspondant LO

Seine-Saint-Denis : surveillants de collèges en lutte

Vendredi 20 mai, des surveillants, CPE et enseignants en grève se sont retrouvés devant les grilles du collège Christine-de-Pisan d'Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis.

Dans ce collège, le mouvement des AED (assistants d'éducation, le nom « officiel » des surveillants) avait démarré le mardi précédent. Deux autres collèges, Victor-Hugo à Aulnay et Évariste-Galois à Sevran, les ont rejoints dans la grève.

Alors que ces postes d'AED étaient auparavant majoritairement occupés par des étudiants avec des contrats de 20 à 30 heures, ils ont évolué au fil du temps, en particulier dans les collèges des réseaux d'éducation prioritaires (REP). Ce sont de plus en plus des contrats à temps plein, effectués par des

salariés qui ne sont plus des étudiants à la recherche d'un travail d'appoint.

Quant aux missions des surveillants dans ces collèges, elles se multiplient : principaux interlocuteurs d'élèves en difficulté, en première ligne devant les incivilités, voire les menaces et les violences de certains, ils sont à la fois éducateurs, psychologues, assistants pédagogiques, tout en s'acquittant des tâches administratives de la vie scolaire.

Ce qui n'a pas évolué par contre, ce sont les contrats : ils sont toujours précaires, renouvelables (ou pas !) chaque fin d'année

scolaire, pour une durée maximum de six ans. Et, pour couronner le tout, les surveillants ne touchent pas la prime REP attribuée aux enseignants!

C'est pour exiger la fin de la précarité, la reconnaissance de leurs compétences, le droit à la formation et à la prime REP que les surveillants sont entrés en lutte. Après s'être retrouvés devant le collège Pisan, quarante surveillants, CPE et professeurs des trois collèges se sont réunis à la Bourse du travail d'Aulnay pour faire le point et décider de la suite. Heureux de voir que plusieurs enseignants et certains CPE (les conseillers principaux d'éducation, leurs responsables directs) étaient en grève avec eux, ils ont discuté des moyens de populariser leur lutte.

Des tournées ont été organisées pour aller s'adresser aux autres collèges. Des moyens de s'adresser aux parents d'élèves ont été mis en place.

Bien conscients que la lutte devra s'élargir pour mettre un terme à la

précarité des surveillants, ceux-ci ont prévu une autre réunion mardi 25 mai, une manifestation à Aulnay le samedi 28 pour rassembler personnel et parents d'élèves, et une journée de grève à fixer début juin.

Correspondant LO



La Poste – Ile-et-Vilaine : facteurs en grève contre les réorganisations

Les 17 et 18 mai, la grande majorité des facteurs de Bruz et Guichen en Ile-et-Vilaine ont cessé le travail pour protester contre un projet de réorganisation au bureau de Bruz et une réorganisation déjà appliquée à Guichen depuis mars.

Ces réorganisations ont fini par provoquer la colère dans les services. Les grévistes de ces deux bureaux, rejoints par quelques collègues de Bain-de-Bretagne, ont d'ailleurs tenu à manifester ensemble mercredi 18 au matin sur le parking de la poste de Guichen.

Ils ne se sont pas gênés pour dire à la direction du secteur sud du département ce qu'ils pensaient de la dégradation de leurs conditions de travail. Certains d'entre eux ont dit clairement qu'ils étaient rendus à une situation d'épuisement. À Guichen par exemple, il n'est pas rare que des facteurs ne

puissent pas distribuer la totalité du courrier, même en dépassant l'horaire de vacation. D'autres encore

dénonçaient le fait de ne pas être remplacés sur leur repos en semaine, et donc de ne pouvoir le prendre sans crouler sous le courrier à leur retour.

La Poste et la Cour des comptes ont beau en faire des tonnes sur la baisse du courrier, les suppressions

d'emplois et le rallongement des tournées ont été tellement massifs que cela finit par provoquer un blocage de la distribution. C'est ce que les postiers n'ont pas manqué d'expliquer aux usagers, en profitant d'une rentrée d'école ce même 18 mai.

La direction a seulement indiqué aux grévistes qu'elle voulait se laisser un temps d'observation pour procéder à d'éventuels ajustements.

Pour les facteurs, c'est tout observé : la direction doit revoir sa copie.

Correspondant LO

À Paris : grève des collecteurs du courrier

À Paris, une partie des postiers qui collectent le courrier des boîtes aux lettres et des sociétés des 11^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements ont fait grève du 9 au 12 mai.

Au fil de ses opérations immobilières, La Poste avait plusieurs fois démenagé ce service. Cette fois, il s'agit de le répartir entre différents centres de distribution du courrier

de la capitale. Ainsi, une partie de ces travailleurs doivent être mutés au bureau de poste principal du 20^{ème} arrondissement, dans un local en sous-sol qui ressemble plus à une cave qu'à un lieu de travail. La direction a fini par y faire installer des fenêtres, mais qui donnent sur le sous-sol ! Et il reste le problème posé par les gaz d'échappement des

camions qui apporteront le courrier.

De plus, les tournées de ceux qui sortent en camion ont été rallongées. Il n'est pas non plus question d'une compensation financière d'un montant comparable à celui accordé lors d'un précédent déménagement. Rien de surprenant donc à ce que la majorité de la centaine de travailleurs concernés aient arrêté le

travail pendant quatre jours.

Même si, pour le moment, La Poste a fait la sourde oreille, le mécontentement de ces travailleurs de la collecte pourrait rejoindre celui des facteurs des 11^{ème} et 20^{ème} arrondissements qui travaillent dans le même bureau de poste.

Correspondant LO

Sevelnord – Valenciennes : surface et emplois réduits pour plus de profits

Un nouveau modèle mis en route à Sevelnord, qui fait partie du groupe PSA, devait « sauver le site » d'après la direction. Eh bien, cela commence plutôt par le diminuer : la direction veut compacter l'usine pour faire des économies.

Le plan prévoit la revente de nombreux bâtiments administratifs et la suppression de l'atelier du Montage.

Ainsi le Montage et le Ferrage seraient entassés dans un même bâtiment, alors qu'on y est déjà à l'étroit aujourd'hui. Comment travailler sans mettre le coude dans l'œil du voisin ? « C'est une simple question d'organisation », répondent les grands chefs, les mêmes qui ont organisé la production actuelle.

Et ce n'est pas une réussite : embouteillages en Logistique, pannes sur les chaînes, pièces entassées partout. Alors, qu'en sera-t-il avec encore moins d'espace ?

L'investissement de 40 millions d'euros donne une idée des économies attendues par PSA. Autre source d'économies : depuis trois ans 17 000 emplois ont été supprimés dans le groupe. Dans l'usine, des centaines d'emplois ont disparu et le directeur veut

encore en supprimer 250. Les malades ne sont pas remplacés, la direction multiplie les jours fériés travaillés, les allongements d'horaire, les samedis obligatoires pour « rattraper les retards de production ».

Dernièrement, la direction a annoncé que les ouvriers de maintenance devraient passer des tests pour « confirmer leur poste », qu'ils tiennent depuis des années. On la voit venir, avec son obsession de supprimer des emplois et de l'espace ! Les seules choses qu'elle veut augmenter sont la production et les cadences.

Correspondant LO

Française de mécanique : Douvrin : débrayages

À la Française de mécanique à Douvrin, dans le Pas-de-Calais, qui fait partie du groupe PSA, tous les moyens sont bons pour réaliser des gains de productivité. C'est encore plus vrai dans l'atelier du nouveau moteur trois cylindres.

Cet atelier, réalisé avec des investissements minimum, est prévu pour fonctionner quasiment 24 heures sur 24. Mais, pour faire encore plus de marge, des modifications techniques sont faites pour accélérer les cadences, qui sont passées de 53 à 58 moteurs par heure, et qui doivent passer à 63.

Les allongements d'horaire, la multiplication des samedis et les jours fériés travaillés deviennent monnaie courante. Et l'augmentation du nombre d'intérimaires est telle que, sur certaines lignes, ils sont bien souvent plus nombreux que les embauchés.

Parallèlement, la direction supprime des équipes de techniciens, mute des professionnels sur les chaînes de production et intensifie les cadences en logistique, partout dans l'usine.

Les raisons de se mettre en colère sont donc nombreuses et tout le monde a bien compris que la loi El Khomri est une attaque de plus qui bénéficiera aux patrons et à Peugeot.

Avec une pointe le 31 mars à environ

200 grévistes et une centaine de manifestants, le nombre de travailleurs qui ont participé au mouvement de lutte contre cette loi s'est un peu réduit depuis. Pourtant, contrairement à ce que prévoyait sans doute la direction, qui s'est employée à multiplier les pressions individuelles sur les grévistes, le mécontentement est fort et plusieurs dizaines de salariés continuent régulièrement à débrayer les jours d'appel national, rejoints par de nouveaux participants, choqués par l'utilisation du 49-3.

En tout cas, ces débrayages à répétition dérangent la direction du groupe PSA, qui prépare de nouvelles attaques via un nouveau contrat antisocial sur les conditions de travail et les rémunérations, alors que les bénéfices ont été de 1,2 milliard en 2015.

La direction n'en a donc certainement pas fini avec les arrêts de travail et, à force d'allumer la mèche, gouvernement et patronat finiront par faire vraiment exploser la colère des travailleurs.

Correspondant LO

Culture O Centre – Orléans : non aux licenciements

Le 3 février, le conseil régional de la région Centre-Val de Loire annonçait la dissolution de Culture O Centre pour le 31 décembre. Au nom de restrictions budgétaires, les vingt postes de l'agence qui soutenait les associations culturelles et les projets artistiques de la région vont être supprimés.

Depuis cette date, huit propositions de postes de

reclassement ont été faites pour 19 salariés, avec une baisse de rémunération jusqu'à un quart du salaire net, la perte de statut, des transformations de CDI en CDD. En résumé, c'est la précarité annoncée pour ces travailleurs, dont sept ont plus de 50 ans et sont en situation de handicap.

C'est sans doute cela que François Bonneau, président socialiste de la

région, appelle « une dissolution qui sera la moins pénible possible », ajoutant qu'il s'engageait « à ce que la plus grande attention soit portée aux salariés ». Le vendredi 20 mai, ceux-ci se sont rassemblés devant le conseil régional, pour exprimer leur colère de se voir jeter comme des kleenex. Et ils n'ont sûrement pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

Groupe PSA: les caisses sont pleines et les attaques continuent!

La direction de PSA a démarré des négociations pour imposer un deuxième accord de compétitivité, après un premier accord qui remontait à octobre 2013.

La direction avait déjà imposé le blocage des salaires, la diminution du paiement des heures supplémentaires, la suppression d'une prime d'ancienneté, la possibilité de rallonger les journées de travail et plus de samedis obligatoires et moins payés. Tout cela au nom de la défense de l'emploi. Le résultat est significatif. Trois ans plus tard, les conditions de travail se sont largement dégradées, les salaires sont bien bloqués. Et PSA a supprimé 17 000 emplois en France, alors que la production est passée dans la même période de 860 000 à un million de véhicules.

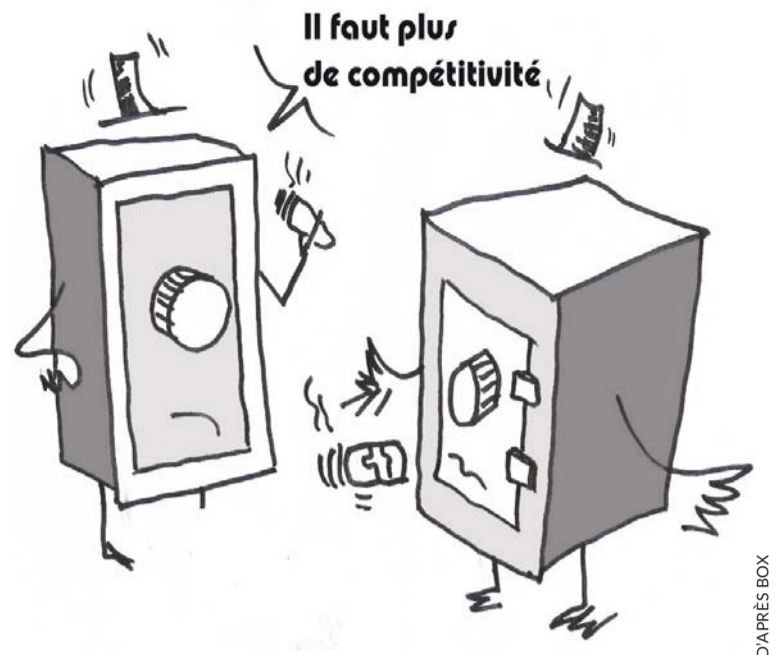
Mais l'objectif réel de cet accord a bien été atteint: la

santé financière du groupe, c'est-à-dire des actionnaires, est florissante. Toute la presse a parlé du doublement de la rémunération de Carlos Tavares, PDG du groupe, qui atteint 5,2 millions d'euros, soit 14 500 euros par jour, samedis et dimanches compris. Mais ce n'est pas tout. En 2015, la direction a annoncé 1,2 milliard de profits. Elle a aussi remboursé 4,1 milliards de dettes diverses. Bref, cela déborde de partout, sans arrêter les patrons qui veulent poursuivre leurs attaques de plus belle. Ils profitent de l'offensive générale du patronat et du gouvernement avec la loi travail, pour la conjuguer à leur propre

sauce et imposer de nouveaux sacrifices à tous les travailleurs du groupe.

La direction voudrait imposer des samedis après-midi travaillés, en plus des samedis matin. Ainsi les travailleurs pourraient passer trois samedis sur quatre à l'usine, sans que ceux-ci soient payés. La direction veut aussi réduire le salaire de ceux qui travaillent de nuit et moduler leurs horaires en fonction des besoins de la production. Elle voudrait aussi qu'en cas de panne ou de rupture d'approvisionnement les travailleurs soient considérés comme au chômage, en n'étant plus payés durant ces heures de travail perdues, alors qu'ils seraient coincés à l'usine. Elle veut aussi voler des jours de congés aux plus anciens.

Tout cela ne concerne



D'APRÈS BOX

encore que le volet flexibilité. La direction n'a pas encore dévoilé l'ensemble de ses attaques. En plus, cette fois, elle refuse de s'engager à ne fermer aucun site. Elle veut le beurre, l'argent du beurre et les clefs de la crèmerie! Ce nouvel accord de compétitivité serait un avant-goût des attaques que veulent mener les patrons dans toutes les entreprises, avec l'aide de la loi travail.

Les réactions n'ont pas manqué à ces annonces. Dans la plupart des usines du groupe, elles suscitent de nombreuses discussions

entre travailleurs. Un appel a été lancé à débrayer et manifester contre cet accord, le 26 mai, jour de mobilisation nationale contre la loi travail dans toutes les usines du groupe. Ce sont les travailleurs qui ont produit les milliards de profits de PSA, c'est par leur mobilisation collective qu'ils pourront arrêter cette offensive patronale. Mercredi 25 mai, on apprenait que la direction commençait à reculer, notamment sur la question des samedis travaillés. Il faut qu'elle continue!

Correspondant LO

Continental - Clairoix: encore une fois en justice contre les travailleurs

Mercredi 18 mai s'est tenue l'audience de la Cour de cassation, devant laquelle le groupe Continental demandait que les jugements qui l'ont condamné soient remis en cause et cassés.

C'est l'ultime recours possible pour faire annuler ces condamnations, qui n'ont octroyé que de maigres compensations face au désastre économique et humain provoqué par la décision des dirigeants de Continental AG de fermer en 2009 l'usine de Clairoix, avec à la clé 1 113 licenciements. Au même moment, d'ailleurs, Continental annonçait la fermeture de son usine de Stöcken près de Hanovre, en Allemagne, avec là plus de 800 licenciements.

Ce qui est remarquable est que l'absence de cause économique dans la décision de fermeture de l'usine de Clairoix n'a été contestée par personne. L'avocat général, représentant l'État, a même tenu d'entrée à « rassurer les salariés », en précisant que, s'il allait contester une partie des jugements, il demandait la confirmation de ceux de la cour d'appel d'Amiens et des Prud'hommes de Compiègne concernant l'absence de cause économique et les indemnités attribuées aux salariés. Même l'avocate de Continental

AG n'a pas voulu défendre la réalité économique de cette fermeture.

D'une certaine façon, c'était rendre hommage à la lutte déterminée menée en 2009 par les travailleurs de Clairoix et au maintien de leur mobilisation jusqu'à aujourd'hui, en préférant ne pas les provoquer. Cette année encore, les ex-salariés se sont rendus aux usines Continental d'Aix-la-Chapelle en Allemagne et à celle de Toulouse, pour s'adresser aux travailleurs de ces usines. En fait, pour Continental, les quelques dizaines de millions d'euros qu'a dû verser ce groupe milliardaire, qui regroupe près de 200 000 salariés et enregistre chaque année de nouveaux records de profits, sont peu de chose. La préoccupation majeure de Continental AG est de ne pas être considéré comme le véritable employeur des ex-salariés de Clairoix, au lieu de sa filiale française. Il demande donc que soient cassés les jugements qui l'ont déclaré tel. Cela concerne moins Clairoix, qui est une affaire close, que les autres usines qu'il

a encore en France. Au-delà de Continental, il y a la préoccupation des grands groupes d'éviter une jurisprudence qui viendrait entraver un peu leur liberté de fermer les usines et de licencier sans rendre de comptes.

L'avocat général, représentant du ministère de la Justice, et au-delà l'État lui-même ont apporté de ce point de vue leur soutien à Continental et aux groupes

à établissements multiples. Il a longuement expliqué qu'à notre époque il faut laisser ces grands groupes s'organiser à leur guise, afin qu'ils puissent affronter la concurrence sans entraves, sans faire peser sur eux la responsabilité de fermetures intervenant dans leurs filiales. Il faudrait donc en finir avec la qualification obsolète de co-employeur, non seulement pour Continental

mais pour toutes les entreprises.

Le jugement sera rendu le 6 juillet, mais d'ores et déjà le comité de lutte de Continental Clairoix a fixé un rendez-vous en septembre pour tirer les conclusions de ce combat juridique et de la mobilisation, en espérant que ce sera un rendez-vous festif, mais décidé à rester vigilant jusqu'au bout.

Correspondant LO

À Sarreguemines: la direction menace de rétorsion en cas de grève

Au lendemain de la grève du 17 mai contre la loi travail, la direction de l'usine Continental de Sarreguemines, en Moselle, a fait afficher une note, disant notamment:

« La production a été fortement perturbée, notamment en préparation, où la Combiline et la Boudineuse 1 ont dû être arrêtées, ce qui a eu des répercussions sur les autres services. L'absence du personnel sur l'ensemble de l'usine, cumulé à l'arrêt de ces deux installations, ont généré sur l'ensemble de la journée une perte d'environ 6 000 pneus. Notre participation et notre niveau

d'intéressement (...) seront donc nécessairement impactés par les résultats de cette journée. (...) »

Aussi, nous souhaitons garantir le volume du 19 mai 2016 (date de la nouvelle journée de débrayage) et éviter les perturbations difficiles à compenser, ceci pour une cause encore très globale et bien loin des préoccupations de l'usine de Sarreguemines. Si le niveau de perturbation de la journée de jeudi s'inscrivait dans la même lignée de celle du 17 mai, nous n'excluons pas recourir au chômage partiel avec arrêt ponctuel de la production. »

C'est certes une habitude pour la direction de Continental Sarreguemines de violer les lois du travail, de penser que les syndicats sont une dépendance du service du personnel et de se croire tout permis. Mais le directeur qui a commis cette lettre de menaces de rétorsion dépasse quand même les bornes. D'autant que la direction depuis un bon moment voudrait essayer, dans la lignée de la loi travail, de remettre en cause les congés, le temps et les conditions de travail de tout le personnel.

Correspondant LO

Leclerc – Conflans-Sainte-Honorine : les employés ne veulent plus se laisser faire

Plusieurs travailleuses de l'hypermarché Leclerc de Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines ont multiplié les démarches face à leur direction, se réunissant à plusieurs reprises, faisant circuler l'information entre elles, contactant l'inspection du travail et convoquant une conférence de presse.

Les quelque deux cents salariés subissent en effet une situation intolérable, le directeur se comportant comme un seigneur dans son domaine. Le sous-effectif est permanent et la pression pour faire faire le travail à ceux qui restent

est énorme. Les pauses ne sont souvent pas respectées, au point qu'une caissière n'arrivant pas, après des heures, à se faire remplacer s'est uriné dessus ! Quand cette pression en a fait s'effondrer une autre dans une crise de larmes,

elle a été convoquée et réprimandée « pour avoir pleuré devant les clients ».

De plus, la direction rechigne à fournir l'équipement minimum pour travailler : que ce soit les chaussures de sécurité, ou les vestes pour celles qui doivent aller dehors, parfois sous la pluie. Quant aux badges nécessaires pour prendre le service, en cas de perte ils sont facturés et déduits de la paye ! À tout cela s'ajoute le comportement autoritaire ou

les réflexions misogynes de certains cadres. Une première travailleuse a déjà porté plainte pour harcèlement moral et sexuel.

La direction du magasin cherche à maintenir une ambiance de peur en exerçant un chantage permanent à l'emploi sur le personnel, composé en grande partie de femmes élevant seules leurs enfants. L'an dernier, la direction a ainsi licencié seize personnes et en a poussé à la démission plus d'une quarantaine.

Tout cela n'a été possible que parce que chacun se sentait seul et isolé face au patron. Aujourd'hui, certaines sont décidées à ne pas subir, ni abandonner leur travail, et à lutter. Première conséquence visible de ce changement d'atmosphère : la direction a découvert depuis peu l'usage du mot... « merci ». C'est la moindre des choses, et les travailleuses ne s'en contenteront pas.

Correspondant LO

CPAM – Douai : le secteur public licencie

Dans les organismes de Sécurité sociale, les agents ont la réputation d'avoir la sécurité de l'emploi. Mais l'État, comme les patrons du privé, veut pouvoir licencier toujours plus facilement. Ainsi, à la Caisse primaire d'assurance-maladie de Douai, une salariée en CDI qui travaillait depuis près de deux ans sans avoir jamais subi de remarques ni de reproches vient d'être licenciée.

Depuis 2014, le nouveau directeur de la caisse a modifié les contrats d'embauche en y introduisant une clause qui permet de prévoir un examen de certification, dit examen de technicien. Cet examen est imposé par la direction, conçu par elle et corrigé

par elle.

Cette salariée, contrainte à passer l'examen, n'a pas été reçue et a été licenciée immédiatement, son badge lui a été retiré le jour même. Les délégués ont interpellé la direction, qui a répondu cyniquement : « *L'examen de technicien n'est pas une clause de licenciement au sens juridique du terme. En revanche, c'est une exigence de l'employeur. Nos embauches sont suffisamment rares pour que nous en soignons la qualité.* »

De très nombreux employés n'ont jamais passé cet examen, par exemple aucun des cadres. Le licenciement de la salariée fin avril était passé inaperçu à l'époque. Maintenant que

les syndicats l'ont dénoncé et ont décidé de le contester, le personnel pourrait se mobiliser contre l'arbitraire de la direction de la CPAM.

Les problèmes s'accroissent ces derniers temps avec la « mutualisation des moyens », qui est l'argument de l'administration pour supprimer des postes. À titre d'exemple, il existe un projet pour concentrer tout le service paye du personnel du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Normandie dans un seul centre, à Évreux. Que deviendra le personnel actuel en charge de la paye ? Cela aussi dépendra de la mobilisation des salariés.

Correspondant LO

Axa : les directeurs changent, l'exploitation continue

Au premier septembre prochain, le groupe AXA aura officiellement pour directeur général Thomas Buberl, une grosse tête dit-on, bardé de titres universitaires. En réalité, nommé par le conseil d'administration il y a quelques semaines, il est déjà en fonction.

Après Claude Bébéar, qui jouait le rôle de parrain du grand patronat français et qui avait mis l'UAP dans les tiroirs d'AXA, de Castries qui resta PDG pendant seize ans, avait cédé la place à Buberl. À 43 ans à peine, celui-ci est assuré, paraît-il, de rester aux commandes pas mal

d'années.

Buberl n'a rien d'un débutant. Il a dirigé le groupe Suisse Winterthur, puis la branche allemande d'AXA. Et là, il a montré ses capacités de patron à poigne en réduisant brutalement les effectifs : 1 600 postes ont disparu en moins de quatre ans, au nom de la compétitivité. De quoi s'attendre à tout chez AXA, pourtant l'une des plus grandes institutions financières mondiales avec cent milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de cent millions de clients dans 64 pays.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|--|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| Destination | | | |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Union européenne de l'Ouest, Suisse | 38 € | 76 € | 21 € |
| Reste de l'Europe | 35 € | 70 € | 20 € |
| Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie | 42 € | 84 € | 22 € |
| Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Recherche publique : austérité programmée

À l'automne 2015, le gouvernement avait déclaré lors du vote du budget qu'il ne diminuerait pas la somme allouée à la recherche et à l'enseignement supérieur. C'était déjà un mensonge compte tenu de l'accroissement du nombre d'étudiants et de celui des différentes charges des universités. Aujourd'hui, il annonce franchement une baisse de 256 millions d'euros.

Sur un budget total de plus de 20 milliards d'euros, une telle diminution peut sembler faible. Mais l'essentiel du budget de la recherche publique est consacré aux salaires. Et

une fois ceux-ci payés, le budget de fonctionnement est bien moindre. Par exemple, sur les 256 millions de coupes budgétaires prévues, 50 millions concerneront le CNRS. Et cela représentera 10 % des crédits finançant l'activité des laboratoires.

Cela a ému le monde de la recherche au point que, dans une tribune publiée dans la presse, des chercheurs renommés, décorés du Prix Nobel, ont tenu à dénoncer le « coup de massue » du gouvernement. Il y a peu de chance que cela infléchisse la politique de ce dernier.

Hollande pouvait bien

déclarer il y a un mois encore : « *La recherche est la priorité de l'action que nous conduisons* », le même Hollande ne cesse de se vanter auprès du grand patronat des économies faites sur les services publics, qui lui permettent de financer les cadeaux fiscaux aux entreprises.

Car il en va de la recherche et de l'enseignement supérieur comme de la santé, des transports ou de l'éducation en général. Le gouvernement est prêt à siphonner leurs budgets pour subventionner les profits privés, même si cela hypothèque l'avenir.

Pierre Royan

Groupements hospitaliers de territoire : gestion hautement néfaste

Dans la presse, à l'occasion de l'inauguration de la cinquième Paris Healthcare Week, organisée par la Fédération hospitalière de France (FHF) et couplée au salon infirmier, Marisol Touraine a de nouveau vanté les groupements hospitaliers de territoire, les GHT.

D'ici le 1^{er} juillet 2016, les 1 100 hôpitaux publics vont être regroupés en 150 à 200 GHT. D'après la ministre, « *les GHT constituent une révolution [...]. C'est, pour la gouvernance de nos hôpitaux, un défi considérable* ».

Concrètement, cette « révolution » se traduira, comme le montre déjà l'exemple des soins de psychiatrie en région parisienne, par un grand désert. Bientôt, il n'y aura plus à Paris qu'un centre médico-psychologique (CMP) pour 200 000 habitants au lieu de 70 000 aujourd'hui.

À l'heure actuelle, un patient est relié, selon son secteur géographique d'habitation, à l'un des hôpitaux psychiatriques et à un service dédié, afin d'être hospitalisé et suivi toujours par la même équipe soignante. Avec l'application des GHT,

il sera de plus en plus souvent accueilli là où il restera une place. Il en sera de même dans les foyers post-cure. Ainsi, dans le 15^e arrondissement parisien, un foyer a été fermé sous prétexte de fusion avec un autre, entraînant la perte de dix-neuf lits. Pour les patients du 14^e arrondissement, la fusion administrative du foyer des Gobelins avec celui de Montrouge, en proche banlieue, supprime huit lits.

Pour faire des économies, l'État, par l'intermédiaire de l'agence régionale de santé (ARS), met déjà en place depuis 2013 une « communauté hospitalière de territoire » (CHT) de la psychiatrie publique destinée aux habitants de Paris. Sont désormais regroupés sous une direction commune les établissements et structures des hôpitaux

Sainte-Anne, Maison-Blanche, Perray-Vaucluse, Saint-Maurice et l'association ASM 13. Cela s'est traduit par des fusions de services et leur déplacement.

La direction impose une mobilité forcée en ayant recours à des conseils de discipline, avec révocation demandée pour ceux qui refusent d'être corvéables à merci. À l'arrivée, les effectifs ne s'additionnent pas, de nombreux CDD ne sont pas renouvelés et certains départs en retraite ne sont pas remplacés.

En province, la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, qui regroupe une centaine de comités locaux, dénonce la « *mise en danger des patients* » et le « *non-respect de l'égalité territoriale* » et craint que les GHT aggravent la situation.

La ministre a beau vouloir « *mieux prendre en compte les besoins de santé de la population sur tout le territoire* », les multiples protestations du personnel la démentent.

Correspondant LO

Police : histoire d'amour avec l'extrême droite

Mercredi 18 mai, des syndicats de policiers organisaient une manifestation place de la République à Paris pour protester contre la « haine antiflics ». Cette manifestation a permis à l'extrême droite, aussi bien à l'intérieur de la police qu'à l'extérieur, de s'exprimer ouvertement contre la mobilisation actuelle sous prétexte de dénoncer les « casseurs ».

Les policiers se plaignent de ne plus être aimés et disent souffrir beaucoup du slogan des jeunes « *tout le monde déteste la police* ». Ils protestent aussi contre les violences lors des manifestations... quand ce ne sont pas les leurs. Mais tout cela a surtout contribué à une opération politique. Le secrétaire du syndicat Alliance a pu s'exprimer tranquillement dans les médias en taxant ceux qui manifestent contre la loi travail de « *complices sans le savoir des terroristes* » car la répression de ces manifestations empêcherait les policiers de faire leur travail. Et d'en appeler à l'arrêt des manifestations. Le choix de l'emplacement n'était pas non plus un hasard, la place de la République servant de lieu de rassemblement à des contestataires, comme ceux de « Nuit debout ».

Lors de cette manifestation, Marion Maréchal Le Pen s'est fait photographier avec des participants.

D'autres élus frontistes étaient présents, ainsi que des politiciens de droite en mal de démagogie sécuritaire.

En marge de ce rassemblement et de la contre-manifestation hostile aux violences policières, une poignée d'individus s'attaquait à une voiture de police, molestant ses occupants et finissant par l'incendier au risque de les tuer. Cela a été le prétexte pour une campagne de nombreux médias contre les manifestations antilo travail. Le gouvernement – car c'est lui qui dicte l'attitude de la police – se sert de l'existence de « casseurs » pour mettre avec l'aide des médias l'accent sur les incidents autour des manifestations afin de ne pas parler de la mobilisation réelle.

Heureusement, les travailleurs qui se mobilisent ne se laissent pas détourner de la lutte essentielle.

Marion Ajar



Élection de Strasbourg : une abstention record

Dimanche 22 mai dans la première circonscription de Strasbourg, suite à la démission pour raisons de santé du député PS Armand Jung, une nouvelle élection était organisée pour désigner son successeur. Ce premier tour a été marqué par une très forte abstention : plus des trois quarts des électeurs (77 %) ne se sont pas déplacés ! On comptait douze candidats, dont notre camarade Salah Keltoumi, ouvrier de l'automobile.

Le PS avec sa politique antiouvrière a écœuré les électeurs de gauche sur fond de mobilisation contre la loi El Khomri – et l'abstention est encore plus importante dans les quartiers populaires comme HautePierre, où elle atteint selon les bureaux de vote entre 86 et 90 % des électeurs inscrits. Même si le PS arrive en tête au premier tour, c'est avec 10 points et 9 500 voix de moins qu'en 2012. Il recueille 30 % des suffrages.

Le candidat Les Républicains, arrivé en second, perd 9 points et plus de 6 500 voix. Il obtient 19 % des suffrages. Même le Front national perd des voix, plus de 1 600 et, avec 10,4 % des exprimés, il ne sera pas présent au second tour.

Quant au Front de gauche, présent en 2012, où il avait obtenu 2 326 voix et 7 %, il a explosé depuis. Un candidat du PCF se présentait sous ses propres couleurs avec une

campagne très marquée « communiste ». Il perd lui aussi une grande partie de ses électeurs et ne recueille plus que 540 voix, soit moins de 4 %.

Ce qui est marquant également dans ce scrutin est le nombre de candidatures en dehors des partis traditionnels : Unser Land (mouvement alsacien), le Parti égalité et justice (islamo-conservateur turc), Ma Voix – dont la particularité a été de tirer au sort son candidat – plus

deux candidats de la société civile... ces cinq candidatures ont attiré plus de 18 % des électeurs.

Quant à Lutte ouvrière, malgré l'abstention record, son nombre de voix, certes très modeste, a progressé. 179 électeurs contre 98 en 2012 ont tenu à faire entendre le camp des travailleurs en votant pour notre camarade – ce qui représente 1,27 % contre 0,3 % il y a quatre ans.

Etienne Hourdin